

beaucoup, de bien songer aux Canadiens qui perdent la vie en Corée, aux Canadiens qui y sont blessés et aux autres Canadiens qui ont toutes les peines du monde à se tirer d'affaire à cause de la hausse du coût de la vie. Si les députés pensent à ces faits et envisagent la question impartialement, ils se rendront compte, j'en suis sûr, qu'ils seront pleinement fondés à appuyer le projet d'amendement en cherchant à faire de cet impôt une mesure assurant l'égalité de sacrifices.

(Le projet d'amendement de M. Herridge, mis aux voix, est rejeté.)

ONT VOTÉ POUR:

MM:

Argue
Beyerstein
Blackmore
Bryce
Coldwell
Gillis
Herridge
Johnston
Jones
Knight

MM:

Knowles
MacInnis
Noseworthy
Quelch
Shaw
Stewart (Winnipeg-Nord)
Thomas
Wright
Wylie.—19.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM:

Abbott
Adamson
Anderson
Applewhaite
Ashbourne
Balcer
Bater
Beaudoin
Beaudry
Bennett
Black (Cumberland)
Blair
Blanchette
Blue
Boivin
Bonnier
Bradette
Bradley
Breton
Brisson
Brooks
Bruneau
Byrne
Cameron
Campney
Carter
Casselman
Catherwood
Cavers
Charlton
Clark
Cleaver
Cloutier
Corry
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville)
Côté (Verdun-La Salle)
Coyle
Crestohl
Darroch
Decore
Denis
Dewar
Dickey

MM:

Dion
Drew
Dumas
Eudes
Fleming
Fournier (Hull)
Fournier (Maisonneuve-Rosemont)
Fraser
Fulford
Garson
Gauthier (Lac Saint-Jean)
Gauthier (Lapointe)
Gauthier (Sudbury)
George
Gibson
Gingras
Gingues
Graydon
Green
Gregg
Harkness
Harrison
Hees
Hellyer
Helme
Henderson
Henry
Hetland
Higgins
Hodgson
Huffman
Hunter
James
Jeffery
Kent
Kirk (Antigonish-Guysborough)
Lafontaine
Langlois (Gaspé)
Lapointe
Larson
Lefrançois

Lennard
Little
Macdonald (Edmonton-Est)
Macdonnell (Greenwood)
MacDougall
MacKenzie
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria)
Macnaughton
McCubbin
McDonald (Parry-Sound-Muskoka)
McGregor
McLean (Huron-Perth)
McLure
McMillan
McWilliam
Major
Martin
Massé
Mayhew
Mott
Murphy
Murray (Cariboo)
Mutch
Nowlan
Pouliot
Prudham
Ratelle
Richard (Gloucester)
Riley
Rinfret
Ross (Hamilton-Est)
St-Laurent
Sinclair
Sinnott
Smith (Queens-Shelburne)
Smith (York-Nord)
Stanfield
Stewart (Yorkton)
Stick
Tremblay
Viau
Weaver
White (Hastings-Peterborough)
Whitside
Wood.—129.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2^e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Beaudoin, passe à la discussion des articles.)

Sur l'article 1—*Revenu provenant d'une charge ou emploi.*

L'hon. M. Abbott: Bien que la question ne se rattache pas à l'article à l'étude, je tiens à confirmer ce dont on a décidé alors que nous étions formés en comité, savoir que, du consentement unanime, il serait permis d'étudier ici la question de la dépréciation.

M. Graydon: Monsieur le président, je désire soulever, au sujet de l'impôt sur le revenu, une question fondée sur un cas typique qui doit se présenter fréquemment au pays et qui a sans doute été maintes fois déjà porté à l'attention du ministre. Il s'agit d'une femme célibataire qui a soin d'une tante non mariée. Celle-ci, âgée et sans le sou, doit à sa nièce dévouée d'avoir un foyer. Cette femme célibataire, qui maintenait un établissement domestique où elle soutenait sa tante, pouvait demander un dégrèvement d'impôt sur le revenu parce qu'elle maintenait un établissement domestique où elle vivait. En d'autres termes, elle était visée par la disposition qui porte que:

...une personne entièrement à sa charge et lui étant unie par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption...

En 1950, cette personne se marie. Elle a toujours un revenu imposable et elle a toujours soin de sa vieille tante, infirme et non mariée. Cependant, sa demande de dégrèvement au titre de personne à charge est refusée. Sauf erreur, on y ferait droit s'il s'agissait de l'un de ses parents ou grands parents, d'un frère, d'une sœur, d'une fille ou d'une sœur suivant un cours d'infirmière, d'un